

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

**Déclaration de la délégation algérienne à la 63^{ème} session du Conseil du
Commerce et du développement**

5-9 décembre 2016

**Excellence Ambassadeur Christopher Onyanga Appar, Président du
Conseil du Commerce et de développement,
Dr Mukisha Kituyi, Secrétaire Général de la CNUCED,
Excellences,
Distingués délégués.**

Monsieur le Président,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous présenter les félicitations de la délégation algérienne suite à votre élection à la présidence de cette auguste assemblée et vous assurer de son plein soutien et coopération. J'en suis certain que, sous votre leadership, nos travaux seront couronnés de succès.

Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Alfredo Suescum, pour son leadership et pour la manière avec laquelle il a conduit le processus des négociations ayant mené à l'adoption du Maafikiano.

Je voudrais, également, remercier Dr Mukisha Kituyi, pour son discours introductif fort remarquable ainsi que pour la bonne préparation de cette session et la qualité de la documentation mise à notre disposition par le Secrétariat qui nous permettront, j'en suis sûr, d'avoir des échanges et des délibérations constructifs et fructueux.

Permettez-moi, également, de présenter les condoléances de mon pays et d'exprimer sa tristesse et sa sympathie au gouvernement et au peuple de Cuba, suite au décès du leader Fidel Castro, qui a marqué l'histoire par son engagement indéfectible en faveur des causes des pays en développement.

Ma délégation fait sienne les déclarations faites par l'Argentine au nom du G77 et Chine, de la Namibie au nom du Groupe africain et de l'Egypte au nom du Groupe arabe.

Monsieur le Président,

La 63^{ème} Session du Conseil du commerce et du développement dont les travaux commencent aujourd'hui revêt une importance particulière. Elle intervient quelques mois après la tenue à Nairobi de la 14^{ème} Conférence Ministérielle de notre organisation, au cours de laquelle, les Etats membres se sont convenu d'un mandat renforcé pour la CNUCED, pour les quatre prochaines années, en sa qualité de plateforme pour le traitement intégré des questions liées au commerce et au développement, ainsi que des questions associées dans les

domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer, encore une fois, nos félicitations au Kenya pour la bonne organisation de la 14^{ème} CNUCED et pour saluer l'esprit de compromis qui a caractérisé ses travaux favorisant ainsi l'adoption d'un document final équilibré.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, il est de notre devoir de transformer, avec fidélité, les engagements pris à Nairobi en actions. D'où l'importance de cette 63^{ème} session du TDB qui aura la charge de lancer le processus de mise en œuvre du Maafikianno et de définir les actions qui seront prises pour que le mandat de Nairobi soit mis en œuvre dans son intégralité et selon les priorités convenues. Nous devons donc œuvrer, sans ménager aucun effort, pour passer ce test avec succès.

A cet égard, et vu les contraintes liées au temps, ma délégation souhaite mettre l'accent en particulier sur les éléments suivants:

- L'exigence d'assurer un équilibre entre les trois grands domaines d'action de la CNUCED. Sans diminuer de l'importance de la coopération technique, l'attention requise devrait être accordée aux deux autres axes d'intervention de la CNUCED, à savoir la formation de consensus et la recherche et l'analyse, qui ont fait de notre organisation une vraie force de proposition et de changement pour un monde meilleur, juste, équitable et attentif aux préoccupations et aux intérêts des pays en développement.
- La CNUCED a un rôle primordial à jouer en matière du commerce et du développement, notamment durant cette période d'incertitude qui caractérise les échanges commerciaux internationaux et leurs incidences sur les négociations commerciales. Cette incertitude ne doit pas être utilisée comme prétexte pour affaiblir le rôle de la CNUCED, notamment sa Division sur le commerce international et les produits de base, mais au contraire, renforcer son potentiel en termes d'analyse et de formulation de réponses adéquates aux déséquilibres engendrés par la globalisation.
- Nous appelons à mettre en place, dans les meilleurs délais possibles et de manière parallèle, les deux groupes d'experts convenus à Nairobi sur le e-commerce et sur le financement du développement. Les termes de référence

du groupe d'expert sur le e-commerce doivent être axés sur les questions de développement et de la fracture numérique de manière à permettre, aux pays en développement, de saisir les implications et les opportunités qu'offre l'économie numérique.

- La mise en œuvre du mandat de la CNUCED doit concerner, d'une manière équilibrée, l'ensemble des groupes de pays énoncé dans le paragraphe 10 du Maafikiano et porter sur les actions opérationnelles convenues à cet effet pour chacun de ces groupes.

- La nécessité de renforcer l'Unité de la Palestine au sein de la CNUCED et les activités de soutien technique à l'Etat de Palestine de manière à lui permettre de faire face à la situation difficile aux plan économique et sociale, résultats de l'occupation et du blocus qui lui sont imposés.

Je vous en remercie.

Mission Permanente d'Algérie auprès de l'Office des Nations-Unies à Genève, Rte de Lausanne, 1293 Bellevue (Genève)
Tél. : 022 959 84 84 – Fax : 022 774 30 49 Site web: <http://www.mission-algerie.ch> - Email: contact@mission-algerie.ch